REPUBLIQUE DU CAMEROUN
****
Paix – Travail – Patrie
****
REGION DU CENTRE
****
DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
****
COMMUNE DE NTUI

REPUBLIC OF CAMEROON
****
Peace – Work – Fatherland
****
CENTRE REGION
****
MBAM ET KIM DIVISION
****
NTUI COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Évaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux

Réalisé par : Groupe d'Initiative Commune pour la Promotion du Développement Participatif (GIC PDP)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Juin 2022

PRÉFACE 3
RESUMÉ EXÉCUTIF 4
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS 6
LISTE DES TABLEAUX 7
INTRODUCTION GÉNÉRALE 9
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE 11
I.1 champ géographique et populations cibles 11
I.2 Plan de sondage 11
I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête 13
I.4 Collecte et analyse des données 14
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NTUI 15
II.1 Présentation de la commune 15
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation 17
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles 18
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVES DANS LES SECTEURS CIBLES 22
III.1 Description de la population enquêtée 22
III.2 Approvisionnement en eau potable 24
III.3 Services de santé 35
III.4 Services de l'éducation 42
III.5 Fourniture des services communaux 50
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE 58
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements 58
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard 60
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS 64
ANNEXES 64
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport 64
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête Scorecard 66
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements 86

PRÉFACE

La commune de Ntui a fait partie de la deuxième vague du Scorecard. A ce titre elle a bénéficié au même titre que 187 autres communes reparties sur l'étendue du territoire national, de l'expertise du Programme National de Développement Participatif (PNDP) appuyé par l'Institut National de la Statistique (INS), en vue de réaliser l'évaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans la commune de Ntui.

Le présent rapport d'étude fait ainsi suite à l'achèvement du processus ayant conduit à l'élaboration du ScoreCard durant la période allant de Mars à Juin 2022. Sous la supervision du PNDP et de l'INS, les équipes du Groupe d'Initiative Commune pour la Promotion du Développement Participatif (GIC PDP), ont sillonné toute la commune pour réaliser les enquêtes ayant conduit à déterminer quelle est l'appréciation que font les ménages de la commune, par rapport au service public rendus dans les secteurs identifiés à savoir : l'approvisionnement en eau, la santé, l'éducation et les services communaux. Le rapport présente également des analyses détaillées faites sur la base des informations transmises par les ménages durant l'enquête.

A la suite de ces analyses, des recommandations ont été faites en vue d'optimiser le service public offert par l'Etat et la Commune. Il est question d'engager les populations à une meilleure implication dans la gestion de la chose publique. Ces recommandations se déclinent à travers un plan d'action suffisamment détaillé qui permettra à la commune dans son ensemble d'avoir une véritable stratégie pour aboutir in fine à un Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Il me semble par conséquent important de remercier l'ensemble des parties prenantes à la réalisation de ce projet. Je voudrais ainsi remercier le PNDP et son partenaire technique l'INS, les responsables des services déconcentrés de l'Etat pour leur disponibilité, l'ensemble des populations de la commune pour leur participation et l'accueil réservé aux enquêteurs ; je remercie également l'Organisation de la Société Civile (OSC) GIC PDP qui a assuré la maitrise d'œuvre de ce projet.

A ce stade, j'en appelle à l'ensemble de la commune, notamment toutes les populations et les forces vives, à s'approprier de ce rapport. J'exhorte aussi le comité de suivi des changements mis en place à se mettre sans tarder au travail afin que les améliorations dans le service public soient effectives dans un avenir proche.

Le maire de la commune de Ntui

RESUMÉ EXÉCUTIF

Après une première vague effectuée en 2019, le PNDP a lancé la deuxième vague des enquêtes ScoreCard. L'objectif ici étant de capter la perception des populations sur la qualité de service rendu par l'offre de biens et services publics dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation, de la santé et des services offerts par l'institution communale. De manière spécifique, il s'agit d'apprécier et expliquer la satisfaction et l'insatisfaction des populations en rapport avec le service rendu par l'offre de biens et services publics dans ces secteurs. Le but ultime est de favoriser la mise en place du contrôle citoyen dans chacune des communes du Cameroun.

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) s'entend comme toute action des citoyens ou des OSC qui vise entre autres, à apprécier la pertinence des projets et des moyens qui y sont affectés et à contrôler l'action publique et/ou à obliger les responsables à rendre compte aux citoyens. L'originalité du CCAP réside dans l'opportunité offerte aux populations de donner un avis sur les décisions touchant directement la gestion de la chose publique.

Il va s'en dire que l'aboutissement d'un processus aussi complexe requiert une stratégie rigoureuse, ainsi, les différentes étapes ayant conduit à la production de ce rapport sont les suivantes :

- La sélection des OSC pour chaque lot de communes,
- La formation des OSC dans la ville de Dschang en Avril 2022
- La cartographie et le dénombrement par les équipes de l'INS,
- L'échantillonnage des ménages,
- La collecte des données ou enquête par les OSC,
- Le traitement des données par l'INS,
- L'analyse des données et la rédaction des rapports d'étude par les OSC,
- La mise en place des comités de suivi des changements.

Les principaux résultats issus de l'enquête sont les suivants :

- Sur le plan de l'approvisionnement en eau potable, plus de neuf ménages sur dix sont insatisfaits du service rendu, pour la plupart cette insatisfaction est principalement due à l'éloignement des points d'eau et à la mauvaise qualité de l'eau.
- En ce qui concerne le volet sanitaire, 56% des ménages choisissent une formation sanitaire privée laïque ou confessionnelle. Ce choix est basé sur les couts plus attractifs, la qualité de l'accueil et de la prise en charge, la proximité avec les ménages, etc. Pour les ménages optant pour une formation sanitaire publique, 5,1% sont insatisfaits du service, la principale raison évoquée par ces ménages est la mauvaise qualité des soins.

- Dans le secteur éducation, sept ménages sur dix inscrivent leurs enfants dans une école privée laïque ou confessionnelle en ce qui concerne les cycles maternelle et primaire. Pour le premier cycle du secondaire trois ménages sur cinq optent pour le public alors qu'au second cycle l'effet inverse est observé avec 66% des ménages qui inscrivent leurs enfants dans un établissement privé. La raison pour laquelle les ménages choisissent pour la plupart un établissement privé est principalement la qualité de l'éducation.

- S'agissant des services communaux, 66% environ des ménages trouvent long le temps d'attente avant l'obtention d'un service demandé. En moyenne deux ménages sur cinq déclarent être insatisfaits du service. L'absentéisme du personnel, la lourdeur dans le traitement des demandes et le mauvais accueil sont entre autres les raisons de cette non satisfaction.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

APEE	Association des Parents d'Elèves et Enseignants
CAPI	Computer Assistant Personal Interviewing
CCAP	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CSI	Centre de Santé Intégré
FOSA	Formation Sanitaire
GIC PDP	Groupe d'Initiative Commune pour la Promotion du Développement Participatif
INS	Institut National de la Statistique
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSC	Organisation de la Société Civile
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PNDP	Programme National de Développement Participatif
ZD	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune 18

Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune 19

Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation 20

Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux 21

Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe 23

Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge 24

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence 25

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique 25

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée 26

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages 27

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé 28

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau 28

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau 29

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES 29

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source 30

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence 31

Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin .. 31

Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction 32

Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable 32

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence 33

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence 35

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé 35

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 36

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 36

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 37

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et appréciation par les ménages de l'accueil du personnel soignant 37

Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins 38

Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins..... 39

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence... 40

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence 42

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire 42

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public 43

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence 43

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement..... 44

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle 44

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence 45

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence..... 46

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement 47

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation 49

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation 50

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service . 51

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal 52

Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal 53

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune 54

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction 55

Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale 56

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'année 2004 marque un tournant majeur dans la structure fonctionnelle de l'Etat du Cameroun. En effet, un nouveau cadre juridique est adopté avec la promulgation de trois lois trivialement appelées lois de la décentralisation[1]. Au cours de la même année, le gouvernement avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers, va mettre en place le PNDP. Celui-ci a vocation à être un outil opérationnel des stratégies de développement au niveau local. Les deux premières phases du programme ont permis de doter l'ensemble des communes des plans de développement, contribuant ainsi à améliorer de façon significative l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau et assainissement). Le programme a également permis d'étendre le processus de décentralisation dans l'ensemble du territoire national, à travers le renforcement des capacités des ressources humaines communales.

La troisième phase du PNDP dite de consolidation des acquis actuellement en cours, a pour objectif de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Elle marque l'intensification des activités d'engagement citoyen, notamment le Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Le CCAP est une démarche orientée vers l'obligation de rendre des comptes et qui repose sur l'engagement civique : ce sont les citoyens ordinaires et les organisations de la société civile qui veillent directement ou indirectement à obliger des détenteurs du pouvoir de rendre des comptes. Les mécanismes du contrôle citoyen sont donc régis par une demande et fonctionnent selon un processus ascendant, en partant de la base.

Pour contextualiser, la mise en place du CCAP dans les communes camerounaises par le PNDP, a entre autres indicateurs, le : « Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information ». A cet effet, le PNDP avec l'appui technique de l'INS a entrepris de réaliser le ScoreCard. Une première vague a eu lieu en 2019 dans 153 communes, elle a permis de capter la perception des populations sur la qualité des services publics fournis et d'en opérer des améliorations, favorisant ainsi la mise en place des mécanismes efficace de bonne gouvernance à travers lesquels des changements considérables peuvent être capitalisés dans les communes concernées. La deuxième vague du ScoreCard consiste en une évaluation de la satisfaction des services rendus par l'offre des biens et services publics dans l'espace communal, au terme de laquelle les communes et leurs communautés avec l'appui des OSC, élaborent des plans d'actions qu'elles-mêmes mettront en œuvre, en vue de l'amélioration de la qualité des services rendus par cette offre. Elle porte

[1] Loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ; loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes et loi N°2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions

sur 188 communes et est centrée sur quatre secteurs que sont : l'approvisionnement en eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux.

Ce rapport fait suite à l'enquête ScoreCard réalisée dans la commune de Ntui, il se présente selon la structure suivante :

- Préface,
- Résumé exécutif,
- Introduction générale,
- Chapitre 1 : Synthèse méthodologique de l'enquête,
- Chapitre 2 : Offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Ntui,
- Chapitre 3 : Principaux constats relevés dans les secteurs cibles.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Ce chapitre est consacré à la présentation de l'ensemble des méthodes scientifiques et techniques ayant conduit à la réalisation de l'enquête ScoreCard dans la commune de Ntui. Ces différentes méthodes ont été élaborées par la Coordination technique nationale du ScoreCard, constituée des cadres du PNDP et de l'INS.

I.1 champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 27 villages de la commune de Ntui. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages échantillonnées. Le choix a été fait de procéder à un échantillonnage représentatif, étant donné la quasi impossibilité à réaliser une enquête avec l'ensemble des ménages de la commune. Un plan de sondage a par conséquent été élaboré pour dégager des estimations statistiquement fiables.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de la spécificité du terrain (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de Ntui. Cette enquête s'appuie sur 16 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Vingt ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P1hi : probabilité de sondage au premier degré de la ième ZD de la Commune h,

P2hi : probabilité de sondage au deuxième degré dans la ième ZD de la Commune h,

Soient ah le nombre de ZD tirées dans la Commune h, Mi le nombre de ménages dans la ZDi, et thij la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h.

On note que thij = 1 si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des thij est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la ième ZD de la Commune h est donnée par :

Au deuxième degré, un nombre bhi de ménages ont été tirés à partir des Lhi ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la ième ZD ou dans le segment choisi de la ième ZD de la Commune h. Donc :

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la ième ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs ciblés, l'enquête ScoreCard vise à capter les informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC). Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer

Assistant Personal Interviewing), à l'aide des tablettes et smartphones à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

Les données ont été collectées par une équipe du GIC PDP. Mais avant la descente sur le terrain, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Par la suite, une restitution des connaissances acquises a été organisée au sein de l'OSC dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination régionale du ScoreCard, composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques de conduite d'une enquête, le remplissage des différents questionnaires avec une emphase sur celui réservé aux ménages. Une simulation a été organisée pour mettre les agents enquêteurs en situation. A la fin de l'atelier une sélection des enquêteurs a été faite.

La collecte des données dans la commune de Ntui s'est déroulée du 20 au 25 juin 2022. Les données collectées ont été directement transmises sur un serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS, selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition du GIC PDP, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, les OSC ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune d'affectation.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NTUI

Il sera question dans ce chapitre de présenter sommairement la commune de Ntui avant de faire une revue des services publics rendus aux populations dans cette commune, ceci sur la base des quatre secteurs dédiés que sont : l'approvisionnement en eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux.

II.1 Présentation de la commune

Cette présentation se fera successivement du point de vue administratif et historique, démographique, géographique, socioéconomique et culturel.

II.1.1 Situation administrative et historique

Le district de Ntui est créé en 1951 par l'arrêté N° 46 du 05 février 1951, puis érigé en arrondissement par le décret N°58/52 du 06 juin 1958. Par la suite Ntui devient chef-lieu du département du Mbam et Kim le 1er septembre 1992 par le décret N° 92/186.

La Commune de Ntui compte 27 villages, répartis sur une superficie de 1 650 km^2, elle est limitée :

- Au Nord par la commune de Yoko,
- Au Sud par la commune de Batchenga,
- À l'Ouest par la commune de Sa' a,
- À l'Est et au Nord-est par le fleuve Sanaga.

Le nom ***Ntui***, viendrait de l'expression « ***Goame ntu*** », qui signifie nous mourons de misère. Les anciens racontent qu'à l'arrivée des colons allemands, ceux-ci auraient demandé aux populations locales le pourquoi de leur état d'abattement. Les allemands appelèrent donc cet endroit **Ntu** ; plus tard les français vont ajouter à ce vocable la lettre **i** et c'est ainsi que va naitre la ville de Ntui.

II.1.2 Situation démographique

Suivant le 3e Recensement Général de la Population au Cameroun (2005), la population de Ntui est de 25 616 habitants. La population est assez cosmopolite, outre les autochtones constitués des Sanaga, Vute, Baveuk, Mvele, Batschenga, on y retrouve également des allochtones venus des différentes régions du pays à l'instar des Eton, Bamiléké, Bamoun, Haoussa, Yambassa, Bororos etc.

II.1.3 Situation géographique

(i) Climat

Le climat est subéquatorial de type guinéen classique à deux saisons de pluies (correspondant aux saisons de cultures) et deux saisons sèches. La température moyenne de la région oscille autour de 26°C avec une amplitude thermique variant entre 8° et 13° C. Les précipitations annuelles se situent

le plus souvent à 1400 mm de pluies en moyenne par an ; la grande saison sèche va de mi-novembre à mi-mars, la petite saison de pluies va de mi-mars à mi-juin, la petite saison sèche de mi-juin à mi-août et la grande saison de pluie de mi-août à mi-novembre. Il n'en demeure que la ville échappe aux effets liés aux changements climatiques qui affectent le secteur de production agricole et animale.

(ii) Sols

La région comprend des sols arables remarquablement bons et possédants un drainage satisfaisant. Ce sont des sols avec une capacité d'échange cationique faible, un pouvoir fixateur de P2 05 assez élevé et celui de K20 moyen élevé, un potentiel ou une vitesse de minéralisation faible. Deux principaux types de sols se rencontrent dans cette localité à savoir les sols ferralitiques et les sols hydromorphes.

(iii) Relief

De par sa proximité au fleuve Sanaga, le relief de la commune de NTUI est moyennement accidenté et varié (présence de plaines, de collines et de vallées) avec des pentes comprises relativement faible l'altitude moyenne étant de 600 m.

(iv) Hydrographie

La Commune de NTUI est arrosée par la Sanaga, un fleuve très poissonneux à débit permanent caractérisé par ses chutes et ses rapides. La Commune dispose également d'un réseau dense de cours d'eau dont les plus importants sont Ossombo, Obagne, Meloko, Mpiem, ayant un cours intarissable. La présence de berges marécageuses à Ntui Ossombo et au quartier To'o offre des potentialités pour le développement des activités halieutiques. La présence de ces cours d'eau présente une potentialité capitalisable dans le cadre de la poursuite et le développement des activités touristiques, halieutiques voire hydroélectrique.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

L'économie de la commune de Ntui est fortement marquée par les activités agricoles. Le cacao est la principale spéculation, à côté de lui, des cultures vivrières comme la banane-plantain, le manioc, le macabo, l'arachide, le maïs, etc. connaissent aussi une forte production. Dans l'ensemble la production agricole est très forte dans la commune, d'ailleurs les marchés de la ville de Yaoundé sont en grande partie approvisionnés par les produits issus de la commune de Ntui.

Le commerce constitue l'autre activité économique phare, il se pratique dans les divers marchés existants dans la commune, les produits agricoles y sont écoulés, ainsi que des produits de première nécessité venus des grands centres urbains notamment Yaoundé. On y retrouve également les produits de la pêche. Celle-ci se pratique le long du fleuve Sanaga ainsi que dans les divers cours d'eau qui traversent la commune.

L'extraction de sable sur les berges du fleuve Sanaga, constitue également une activité économique en plein essor, la demande étant de plus en plus forte dans la commune et surtout dans les villes environnantes.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Après avoir consacré la décentralisation comme mode de gestion de son territoire à travers la loi constitutionnelle du 18 janvier 1996, le Cameroun s'est doté d'un arsenal juridique détaillant les modalités d'application de cette décentralisation. Entendue trivialement comme un transfert de pouvoir de l'Etat vers des personnes morales notamment les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD).

Le corpus législatif qui encadre la décentralisation au Cameroun, identifie clairement un ensemble de compétences transférées aux CTD et plus spécifiquement aux communes. Faisant ainsi de ces entités de véritables centres d'impulsion du développement local et partant, du développement de l'ensemble du territoire.

S'agissant spécifiquement des secteurs ciblés par le ScoreCard, les compétences transférées sont les suivantes :

(i) Approvisionnement en eau potable :

- Etudes de faisabilité, construction et réhabilitation, entretien des puits et forages ;
- Conservation, protection et utilisation durable de l'eau ;
- Entretien et réhabilitation de l'ensemble des puits et forages de la municipalité ;
- Hygiène et assainissement aux abords des puits et forages de la commune ;
- Tenue d'une base de données de toutes les infrastructures de la municipalité liées à l'eau potable.

(ii) Santé

- Création, équipement, gestion et maintenance des centres de santé de la commune conformément à la carte sanitaire ;
- Recrutement et gestion du personnel infirmier et paramédical des Centres de Santé Intégrés (CSI) et des Centres Médicaux d'Arrondissement (CMA)
- Assistance aux établissements de santé et aux centres d'action sociale ;
- Présider le comité de santé des formations sanitaires.

(iii) Education

- Création, gestion, équipement, entretien et maintenance des écoles maternelles et primaires de la commune ; ainsi que des établissements préscolaires, conformément à la carte scolaire ;
- Recrutement et gestion du personnel enseignant et de soutien desdites écoles ;
- Acquisition des fournitures scolaires (paquet minimum) et des équipements ;
- Participation à la gestion et à l'administration des collèges et lycées publics par le biais de plateformes de dialogue et de concertation.

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Une analyse minutieuse des données collectées auprès des services des secteurs cibles ainsi qu'auprès de l'institution communale nous conduit à établir des constats dans les tableaux ci-dessous :

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	DDMINEE	Commune	DDMINEE	Commune	DDMINEE	Commune	DDMINEE	Commune
Puits avec pompe à motricité humaine	4	0	4	/	2	/	2	/
Puits avec pompe électrique	0	0	/	/	/	/	/	/
Forages avec pompe à motricité humaine	37	51	23	34	23	12	23	12
Forage avec pompe électrique	1	1	1	1	0	1	0	1
Borne-fontaine	0	0	/	/	/	/	/	/
Source	0	33	/	33	/	0	/	0
Réseau d'adduction d'eau communal	0	1	/	1	/	1	/	1
Total	42	86	28	69	25	14	25	14

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Il existe une divergence d'informations entre les données fournies par la commune et celles fournies par le sectoriel. Ceci pourrait nous amener à conclure que la communication entre les deux institutions n'est pas fluide. Le renforcement du processus de décentralisation est une occasion pour régler ce type de situation à travers la mise en place d'un cadre d'échanges entre la commune et le sectoriel. A l'occasion, le PRO-ADP déployé par le PNDP pourra servir de socle pour la constitution d'une base données fiable et consensuelle

II.2.2 Secteur Santé

Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser) _____
Centre de santé / Centre de santé intégrée	3	3	3	Oui				X	
Centre Médical d'Arrondissement	0	/	/	/					
Hôpital de district	1	1	0	Oui				X	
Hôpital régional	0	/	/	/					
Hôpital de référence	0	/	/	/					
Formation sanitaire privée	13	13	0	Non					
Autres (à préciser) _____									
Total	**17**	**17**	**3**						

***Source** : Enquête CCAP2, Ntui 2022*

La Commune de Ntui dispose au total de 17 formations sanitaires dont 04 publiques et 13 privées. Le nombre de formations sanitaires privées traduit certainement des manques en termes de formations sanitaires publiques.

A noter le soutien d la mairie à l'endroit des formations sanitaires publiques sous forme d'appui logistique.

II.2.3 Secteur de l'éducation

Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	13	13	0	13	13
	Privé laïc	/	15	0	15	15
	Privé confessionnel	/	6	0	6	6
	Ecole de parents	/	2			
Primaire	Public	44	44	0	17	44
	Privé laïc	/	15	0	15	15
	Privé confessionnel	/	7	0	7	7
	Ecole de parents	/	0			
Secondaire 1er cycle	Public	/	9	0	8	9
	Privé laïc	/	5	1	5	5
	Privé confessionnel	/	2	0	2	2
	Ecole de parents	/				
	Total	57	118	1	88	118

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

L'offre de services en matière d'éducation est assez conséquente. La plupart des établissements sont construits en matériaux définitifs et il existe des APEE dans tous les établissements.

II.2.4 Secteur des services communaux

Il s'agit ici de faire l'inventaire des services rendus par l'institution communale de Ntui et d'apprécier le niveau de satisfaction des populations bénéficiaires de ces services.

Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	90
Délivrance des documents d'urbanisme	Oui	15
Aménagement des voiries	Oui	/
Gestion des déchets / Assainissement	Oui	/
Légalisation des documents	Oui	/
Authentification des documents	Oui	/
Hygiène et salubrité	Oui	[redacted]
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Oui	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser) Action culturelle, sport, hébergement, morgue municipale		

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

En dehors du transport public, la commune de Ntui fournit tous les autres services dans des délais assez raisonnables. La Commune maximise ainsi des potentielles recettes tout en assurant des missions et compétences qui lui sont désormais dévolues dans le cadre de la décentralisation.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVES DANS LES SECTEURS CIBLES

L'objectif de ce chapitre est de restituer les principaux résultats de l'enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services rendus par la Commune de Ntui en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

III.1 Description de la population enquêtée

L'échantillonnage dans la commune de Ntui n'a été réalisé que pour les ménages de l'espace urbain. Dans chacun de ces ménages, les enquêtés étaient prioritairement le chef de ménage ; et, en cas d'absence de celui-ci, tout autre membre du ménage habilité à fournir les informations nécessaires.

Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage							
		Chef de ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Domestique	Total
Strate de Résidence	Urbain	76,9	9,2	12,3	/	/	1,5		100,0
	Rural	/	/	/	/	/	/	/	/
	Total	76,9	9,2	12,3	/	/	1,5		100,0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Il ressort du tableau ci-dessus qu'à l'échelle de la commune, 76,9% des répondants sont chef de ménage. Les deux autres catégories de répondants les plus rencontrées sont les conjoints(es) des chefs de ménage avec 9,2% et les fils/filles des chefs de ménages ou de leurs conjoints(es) avec 12,3%.

Le tableau suivant renseigne sur l'âge des répondants en fonction de leur milieu de résidence ainsi que leur sexe.

Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

		Sexe de l'enquêté								
		Masculin			Féminin			Total		
		Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence		
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	0	/	0	12,0		12,0	4,6		4,6
	[20 - 35[	27,5	/	27,5	40,0		40,0	32,3		32,3
	[35 - 50[	35,0	/	35,0	24,0		24,0	30,8		30,8
	Plus de 50 ans	37,5	/	37,5	24,0		24,0	32,3		32,3
	Total	100,0	/	100,0	100,0	/	100,0	100,0	/	100,0

Source: Enquête CCAP2, Ntui 2022

Chez les répondants de sexe masculin, la tranche d'âge la plus représentée est celle des plus de 50 ans avec une proportion de 37,5%. Tous les répondants de sexe masculin sont âgés de plus de 20 ans.

En ce qui concerne les répondants de sexe féminin, la tranche d'âge la plus nombreuse est celle des 20-35 ans, deux répondants sur cinq sont de cette tranche, 12% de répondants sont âgés de moins de 20 ans et on note également la présence de répondants de plus de 50 ans.

III.2 Approvisionnement en eau potable

Le sixième Objectif de Développement Durable (ODD) s'intitule : « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer, une gestion durable des ressources en eau ». Cet ODD vise un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables. Il appelle également à une gestion durable de cette ressource et mentionne la réduction du nombre de personnes souffrant de la rareté de l'eau.

Cette section sera consacrée à la typologie des points d'eau existants dans la commune de Ntui, mais aussi à la qualité de l'eau et à sa gestion.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune de Ntui

Il s'agira dans cette sous-section d'apprécier la typologie des points d'approvisionnement en eau potable dans la commune de Ntui.

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Type de point d'eau disponible dans le village / quartier											
	Puits avec pompe à motricité humaine	*Puits avec pompe électrique*	*Puits à ciel ouvert*	*Forage avec pompe à motricité humaine*	*Forage avec pompe électrique*	*Borne-fontaine*	*Source*	*Mare*	*Réseau d'adduction d'eau*	*Adduction en eau potable (CAMWATER)*	*Rivière*	*Autre*
Urbain	0	0	96,9	9,2	1,5	0	15,4	0	0	0	0	0
Rural												
Ensemble	0	0	96,9	9,2	1,5	0	15,4	0	0	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Neuf ménages sur dix s'approvisionnent dans des puits à ciel ouvert et un ménage sur dix le fait dans une source. Une faible proportion de 9,2% de ménages déclarent s'approvisionner à un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH). On peut constater que l'écrasante majorité des ménages s'approvisionnent dans un point d'eau dont la qualité est douteuse.

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau									
		Puits avec pompe à motricité humaine	*Puits avec pompe électrique*	*Forage avec pompe électrique*	*Forages avec pompe à motricité humaine*	*Source*	*Mare*	*Réseau d'adduction d'eau*	*Borne-fontaine*	*Rivière*	***Total***
Urbain	4,6	33,3	/	/	33,3	33,3	/	/	/	/	100,0
Rural	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	4,6	33,3	/	/	33,3	33,3	/	/	/	/	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Seulement 4,6% des ménages s'approvisionnent dans un point d'eau public. Parmi ces ménages 33,3% ont pour principal point d'eau un puits équipé de PMH. Les forages équipés de PMH et les sources constituent les principaux points d'eau pour 33,3% de ménages.

L'eau potable est une denrée rare pour les ménages, ceux-ci sont obligés de recourir à des puits à ciel ouvert ou autres points d'eau dont la qualité n'est pas sûre, s'exposant ainsi à des risques de maladie.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune de Ntui

Cette section analyse la fréquence de disponibilité des points d'eau publics dans l'espace communal.

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	**Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année**	**Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée**	**Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée**								
			Puits avec pompe à motricité humaine	*Puits avec pompe électrique*	*Forage avec pompe électrique*	*Forage avec pompe à motricité humaine*	*Source*	*Réseau d'adduction d'eau*	*Rivière*	*Borne-fontaine*	*Total*
Urbain	3,1	3,1	/	/	/	50,0	50,0	/	/	/	100,0
Rural	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	3,1	3,1	/	/	/	50,0	50,0	/	/	/	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ntui2022

Pour 3,1% des ménages le principal point d'eau utilisé est disponible tout au long de l'année, la proportion est la même en ce qui concerne la disponibilité des points d'eau tout au long de la journée.

Pour un ménage sur deux les forages équipés de PMH sont le type de point d'eau disponible tout au long de la journée. Un ménage sur deux également déclare que la source est le point d'eau disponible tout au long de la journée.

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
		Une fois	*Deux fois*	*Trois fois*	*Total*
Urbain	0	0	100,0	0	100,0
Rural	/	/	/	/	100,0
Ensemble	0	0	100,0	0	100,0

Source: Enquête CCAP2, Ntui 2022

La fréquence de disponibilité du principal point d'eau ne correspond pas aux besoins des ménages Quant à la fréquence d'approvisionnement proprement dite, tous les ménages ont accès à leur principal point d'eau public deux fois par jour.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Il s'agit ici de mesurer la proportion des ménages dont le principal point d'eau a été en panne et le temps mis pour qu'il soit réparé au cours des 06 derniers mois.

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		Moins d'une semaine	*Entre une semaine et un mois*	*Entre un mois exclu et trois mois*	*Plus, de trois mois*	*Pas encore*	*Total*
Urbain	0	/	/	/	/	/	/
Rural	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	0	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Ntui2022

Selon les ménages, aucun point d'eau n'est tombé en panne au cours des six derniers mois.

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
	Commune	*Etat*	*Elite*	*Comité de gestion*	*Chef de village / quartier*	*CAMWATER /SNEC/CDE*	*Autres*
Urbain	/	/	/	/	/	/	/
Rural	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	/	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de résidence	Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
	COGES	*Commune*	*CAMWATER*	*Communauté*	*Total*
Urbain	/	/	/	100,0	100,0
Rural	/	/	/	/	/
Ensemble	/	/	/	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

L'ensemble des ménages déclarent que les points d'eau sont gérés par la communauté.

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES						
				Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Année	Total
Urbain	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Rural	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Tous les points d'eau étant gérés par la communauté, les COGES sont inexistants.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

L'enquête s'est aussi intéressée à l'appréciation exprimée par les ménages enquêtés concernant le service rendu par leur source principale d'approvisionnement en eau. Cette appréciation tient compte de la distance moyenne par rapport à la principale source, du temps moyen mis en minutes pour atteindre le point d'eau, du temps d'attente passé au niveau du point d'eau pour s'approvisionner et du nombre moyen de personnes qu'un ménage a l'habitude de trouver à ce point d'eau.

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	**Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau**	**Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau**	**Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau**	**Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau**	**Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau**				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais
Urbain	408,3	11,7	12,3	16,0	33,3	33,3	33,3	/	/
Rural	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	408,3	11,7	12,3	16,0	33,3	33,3	33,3	/	/

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

La distance moyenne entre le principal point d'eau et les ménages est d'un peu plus de 400 mètres, ce qui est relativement proche. Les ménages mettent en moyenne 12 minutes d'attente au point d'eau. Quant à l'appréciation du service rendu par le principal point d'eau, un ménage sur trois déclare que le service est passable, un ménage sur trois le trouve bon et un autre ménage sur trois le trouve bon.

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau :		
	a une d'odeur	*a un goût*	*a une couleur*
Urbain	0	0	0
Rural	/	/	/
Total	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Sur la qualité de l'eau du principal point d'eau public, aucun reproche ne lui ai fait

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	A l'Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d'eau	Au Chef de village/ quartier	A l'Autorités administratives	A Camwater / SNEC	A Autre	
Urbain	10,8	85,7	0	0	0	0	14,3	0	0	28,6
Rural	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	**10,8**	85,7	0	0	0	0	14,3	0	0	28,6

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Au vu des contraintes auxquelles les ménages font face en matière d'approvisionnement en eau potable, 10,8% d'entre eux ont exprimé un besoin au cours des six derniers mois. 85,7% de ceux des ménages ayant exprimé un besoin l'ont fait à l'endroit du maire et 14,3% l'ont fait à l'endroit des autorités administratives. De tous les ménages ayant exprimé un besoin 28,6% d'entre eux déclarent que ce besoin a été satisfait.

Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau			
		Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	**Total**
Urbain	0,2	100,0	/	/	100,0
Rural	/	/	/	/	/
Ensemble	0,2	100,0	/	/	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Tous les ménages ayant exprimé un besoin en matière d'eau déclarent avoir attendu moins d'un mois entre la réponse favorable et la satisfaction proprement dite du besoin.

Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Urbain	95,4	59,7	54,8	46,8	35,5	25,8	22,6	0
Rural	/	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	95,4	59,7	54,8	46,8	35,5	25,8	22,6	0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

L'enquête s'est également penchée sur l'appréciation générale que font les ménages quant à l'approvisionnement en eau potable dans leur commune. Le constat qu'on peut faire est que 95% des ménages déclarent être insatisfaits du service rendu. La majorité de ces ménages soit environ six ménages

sur dix avancent comme principale raison l'éloignement des points d'eau ; la mauvaise qualité de l'eau est évoquée par 54,8% des ménages. 46,8% des ménages déclarent quant à eux que l'insuffisance des points d'approvisionnement est la raison de leur insatisfaction.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Il sera question ici d'explorer les pistes de solution proposées par les ménage eux afin de résoudre les problèmes liés à l'approvisionnement en eau potable dans la commune de Ntui.

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autres
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	
Urbain	75,4	56,9	63,1	20,0	41,5	18,5	12,3	1,5	1,5	3,1	1,5
Rural	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	75,4	56,9	63,1	20,0	41,5	18,5	12,3	1,5	1,5	3,1	1,5

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Le tableau ci-dessus indique les actions en faveur desquelles les ménages sont prêts à s'engager afin de résoudre les problèmes liés à l'approvisionnement en eau. Le constat qu'on peut faire est que les ménages sont plus enclins à s'engager pour des actions relatives à la construction de nouveaux points d'eau. Ainsi, environ 7 ménages sur 10 peuvent s'engager à contribuer pour la construction de points d'eau supplémentaires ; six ménages sur dix souhaitent faire un plaidoyer auprès des éventuels donateurs pour la construction des points d'eau ; 5 ménages sur 10 sont prêts à faire une donation de site pour la construction des points d'eau.

Quatre ménages sur dix sont prêts à s'engager pour la contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau. Cette action s'inscrit dans la logique d'une meilleure gestion des ponts d'eau, étant donné que les COGES sont inexistants au vu des informations relevées plus haut.

Cette volonté d'engagement de la part des ménages de la commune de Ntui, traduit les difficultés auxquelles ils sont confrontés en matière d'accès à l'eau potable. Toutefois, cet engagement constitue un socle sur lequel s'appuyer afin de mettre en place un véritable CCAP.

Après avoir capté l'appréciation du service rendu en matière d'approvisionnement en eau potable, il importe de se pencher sur le secteur santé.

III.3 Services de santé

Cette section explore de fond en comble l'offre sanitaire dans la commune de Ntui.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

L'objectif de cette sous-section est d'analyser la répartition dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence, les raisons de choix opérés par les ménages et l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total
Urbain	43,1	20,0	36,9	100,0
Rural	/	/	/	100,0
Ensemble	43,1	20,0	36,9	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Si on cumule le nombre de ménages qui fréquentent les Formations Sanitaires (FOSA) privées laïques et privés confessionnelles, leur proportion est plus grande que celle des ménages fréquentant les FOSA publiques. En effet, 43,1% de ménages fréquentent les FOSA publiques, tandis que les FOSA privées laïques sont fréquentées par 20% des ménages alors que 36,9% des ménages choisissent les FOSA privées confessionnelles.

Il est dès lors important de savoir les raisons qui poussent certains ménages à préférer les FOSA privées.

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité des médicaments	Autres
Urbain	54,1	81,1	67,6	48,6	54,1	67,6	5,4
Rural	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	54,1	81,1	67,6	48,6	54,1	67,6	5,4

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

En milieu urbain, huit ménages sur dix optent pour une FOSA privée pour les couts plus attractifs. Plus de six ménages sur dix optent pour les FOSA privées en raison de la qualité de l'accueil et la

disponibilité des médicaments. 54,1% des ménages quant à eux choisissent les FOSA privées en raison de la distance ou de la disponibilité du personnel.

On peut constater que les raisons pour lesquelles les FOSA privées sont préférées à celles publiques sont nombreuses, un véritable travail doit être fait pour que les hôpitaux publics se hissent à un niveau honorable.

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	**Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier**					
	Centre de santé intégré	*Centre médical d'arrondissement*	*Hôpital de district*	*Hôpital régional*	*Hôpital de référence*	***Total***
Urbain	12,8	/	87,2	/	/	100,0
Rural	/	/	/	/	/	100,0
Total	12,8	/	87,2	/	/	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Logiquement, l'hôpital de district étant situé dans la partie urbaine, est la formation sanitaire publique la plus fréquentée. Plus de huit ménages sur dix font en effet le choix d'y aller.

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	**Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**			**Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**	**Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins**
	Oui	Non	Total		
Urbain	71,8	28,2	100,0	730,3	12,7
Rural	/	/	/	/	/
Ensemble	71,8	28,2	100,0	730,3	12,7

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Sept ménages sur dix déclarent être à proximité de la principale FOSA publique fréquentée. La distance moyenne est estimée à 730 mètres et le parcours s'effectue en moyenne en 12 minutes.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Ce tableau présente la proportion des ménages dans la commune de Ntui selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la formation sanitaire publique pour l'obtention des soins.

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	*Seringues*	*Alcool*	*Coton*	*Bétadine*	*Thermomètre*	*Tensiomètre*	*Balance*	*Gants*	*Autres*
Urbain	94,9	100,0	100,0	100,0	97,4	82,1	76,9	69,2	59,0	0
Rural	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	94,9	100,0	100,0	100,0	97,4	82,1	76,9	69,2	59,0	0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Pour la grande majorité des ménages le petit matériel est presque toujours disponible dans les formations sanitaires fréquentées.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Dans cette sous-section, il est question de s'intéresser à la moyenne des montants déboursés par les ménages dans les formations sanitaires, ainsi qu'à leur appréciation de l'accueil et du service rendu dans ces FOSA.

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et appréciation par les ménages de l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon leur appréciation de l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	800,0	33,3	15,4	23,1	64,1	12,8	100,0
Rural	/	/	/	/	/	/	100,0
Ensemble	800,0	33,3	15,4	23,1	64,1	12,8	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Le montant moyen déboursé par les ménages pour l'obtention des soins dans les formations sanitaires publiques fréquentées est de 800 francs CFA. S'il peut sembler abordable à première vue, il faut tout de même tenir compte du niveau de vie des populations locales et de la précarité ambiante. Ainsi, pour presque 3 ménages sur 10 ce montant est élevé. Par ailleurs, des ménages déclarent avoir déjà payé des frais non autorisés pour obtenir des soins, 15,4% des ménages de la commune sont dans ce cas de figure.

Ces pratiques pourraient s'apparenter à de la corruption. Il importe que les autorités sanitaires et communales prennent des mesures pour faire cesser ce genre de pratiques.

S'agissant de l'accueil réservé aux patients, seulement 2 ménages sur 10 le trouvent bon. La grande majorité des ménages soit un peu plus de 6 sur 10 le trouvent passable et environ un ménage sur dix trouve l'accueil mauvais. Si ces données peuvent sembler assez satisfaisantes, il est nécessaire pour les autorités sanitaires de continuer à faire des efforts permanents pour améliorer l'accueil des malades par le personnel soignant.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Au regard de la description de l'offre de services sanitaires publics dans la Commune de Ntui, il est important de savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre.

Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	46,2	69,2
Rural	/	/
Ensemble	46,2	69,2

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

En moyenne, deux ménages sur cinq déclarent que les médicaments sont disponibles dans les formations sanitaires publiques fréquentées. Près de sept ménages sur dix estiment que leurs problèmes de santé trouvent solution dans les FOSA publiques fréquentées.

Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres
Urbain	5,1	50,0	100,0	0	0	0	50,0	50,0	50,0	0	0
Rural	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	5,1	50,0	100,0	0	0	0	50,0	50,0	50,0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

La proportion des ménages non satisfaits des services offerts par les principales FOSA publiques est de 5,1%. L'ensemble de ces ménages ont pour raison de leur insatisfaction la mauvaise qualité des services offerts. Un ménage sur deux est insatisfait à cause de l'éloignement des FOSA, de l'insuffisance de médicaments, de la mauvaise qualité ou l'insuffisance des équipements.

En milieu urbain, pour 3 ménages sur 5 l'insatisfaction est due à la mauvaise qualité de services et au manque de qualification du personnel. Pour 33% des ménages cette insatisfaction est due à l'éloignement des FOSA, à l'insuffisance et à la mauvaise qualité des équipements.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Il s'agit dans ce tableau de présenter les principaux axes d'engagement citoyen des ménages de la commune de Ntui.

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :													
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	56,4	43,6	43,6	33,3	/	20,5	35,9	2,6	0	7,7	2,6	5,1	2,6	0
Rural	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	56,4	43,6	43,6	33,3	/	20,5	35,9	2,6	0	7,7	2,6	5,1	2,6	0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

En termes d'engagement, les ménages de la commune de Ntui sont prêts à entreprendre plusieurs actions pour améliorer les services sanitaires dans leur commune. Eu égard au problème soulevé sur l'éloignement des FOSA fréquentées, les ménages souhaitent dans leur majorité des formations sanitaires supplémentaires, 56,4% des ménages déclarent vouloir impulser un plaidoyer pour le respect des normes sectorielles, 43,6% es ménages souhaitent faire un plaidoyer auprès des ONG pour la construction de nouvelles FOSA, la même proportion souhaite faire un plaidoyer auprès de l'Etat pour l'extension et l'équipement des FOSA. 33% des ménages sont quant à eux prêts à faire un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation des formations sanitaires.

D'autres actions sont citées par les ménages parmi celles-ci : l'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements, la maintenance et l'entretien de l'infrastructure hospitalière, le plaidoyer pour l'affectation du personnel, le contrôle et la vérification de la présence effective du personnel médical, etc.

Après avoir mesurer le niveau de satisfaction des ménages en ce qui concerne l'offre de services dans le secteur de la santé, qu'en est-il du secteur de l'éducation ?

III.4 Services de l'éducation

La présente section s'intéresse au service public en matière d'éducation, il sera question de capter la satisfaction des ménages tant en ce qui concerne l'éducation de base que l'enseignement secondaire.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Cycle d'enseignement									
	Maternel		Primaire		Secondaire 1er cycle		Secondaire 2ème cycle		Formation professionnelle	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Urbain	30,0	70,0	28,9	71,1	61,5	38,5	33,3	66,7		
Rural										
Ensemble	30,0	70,0	28,9	71,1	61,5	38,5	33,3	66,7		

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Dans les cycles maternelle et primaire, les ménages choisissent en majorité des établissements privés (privé laïque ou confessionnel), sept ménages sur dix sont ans ce cas de figure. Dans le premier cycle du secondaire, six ménages sur dix optent pour les établissements publics, mais l'inverse se produit dans le second cycle du secondaire.

Les raisons pour lesquelles certains ménagent optent pour les établissements privés sont contenues dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	46,5	37,2	88,4
Rural	/	/	/
Ensemble	46,5	37,2	88,4

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Quatre ménages sur cinq en milieu urbain choisissent les écoles privées du fait de leur proximité. 37,2% des ménages optent pour le privé en raison des couts et 88,4% à cause de la qualité de l'enseignement.

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	29,2	/	29,2	100,0	0	100,0
Primaire	29,2	/	29,2	100,0	0	100,0
Secondaire	27,7	/	27,7	88,9	11,1	100,0
Formation professionnelle	4,6	/	4,6	66,7	33,3	100,0
Total	22,7	/	22,7	94,9	5,1	100,0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Environ deux ménages sur dix déclarent avoir un établissement de chacun des cycles dans leur quartier ou village. Quant à la proximité des établissements tous les ménages déclarent être situés à proximité d'une école maternelle ou d'une école primaire. Plus de huit ménages sur dix déclarent être à proximité d'un établissement secondaire.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Cette sous-section analyse la distance moyenne entre les ménages et les établissements scolaires ainsi que le temps moyen mis à pied pour se rendre dans ces établissements.

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				*Ensemble*	
	Urbain		*Rural*		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	73,8	0,9	/	/	73,8	0,9
Primaire	13906,8	1,4	/	/	13906,8	1,4
Secondaire	182,6	2,7	/	/	182,6	2,7
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

En moyenne les établissements scolaires sont relativement situés à proximité des ménages, le temps moyen mis pour y arriver n'excède pas trois minutes

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté				
	a un cycle complet	*a un atelier complet*	*a une salle par niveau de classe*	*Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves*	*Distribution de livres scolaires*
Maternel	4,6	/	4,6	4,6	0
Primaire	12,3	/	12,3	12,3	3,1
Secondaire	13,8	/	13,8	13,8	0
Formation professionnelle	0	/	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Pour ce qui est des caractéristiques des établissements publics fréquentés, seuls 4,6% des ménages ayant un enfant en cycle maternel déclarent que l'école fréquentée est à cycle complet, dispose d'une salle par niveau de classe, a des tables bancs pour tous les élèves ; pour le primaire 12,3% des ménages déclarent l'école est à cycle complet, dispose d'une salle par niveau de classe, a des tables bancs suffisants. En ce qui concerne le secondaire, 13,8% des ménages déclarent l'école est à cycle complet, dispose d'une salle par niveau de classe, a des tables bancs suffisants.

On peut déduire de tout ceci que les établissements scolaires dans la commune de Ntui font face à des manques criards, ceci pouvant entrainer des situations de jumelage des niveaux, des surcharges sur les tables bancs ou encore des cas où des élèves sont obligés de s'asseoir à même le sol.

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	50,7	100,0	0	0	100,0
Primaire	60,6	87,5	12,5	0	100,0
Secondaire	58,6	77,8	11,1	11,1	100,0
Formation professionnelle	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Le nombre moyen d'élèves par salle de classe est de 50 pour la maternelle, ce qui semble assez élevé pour ce cycle. La moyenne d'effectifs par salle de classe est de 60 pour le primaire et 58 pour le secondaire. Ce qui est plutôt raisonnable, la norme sectorielle étant de 60 élèves par salle de classe.

En ce qui concerne l'assiduité des enseignants, les chiffres pris globalement indiquent que huit ménages sur dix déclarent que les enseignants sont réguliers.

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE			Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
	Urbain	Rural	Total	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel	/	/	1,5	0	0	0	0	100,0
Primaire	/	/	6,2	25,0	50,0	0	25,0	50,0
Secondaire	/	/	7,7	40,0	60,0	20,0	20,0	20,0
Formation professionnelle	/	/	/	/	/	/	/	/
Total	/	/	3,8	30,0	50,0	10,0	20,0	40,0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

D'après ces chiffres, les ménages participent dans leur très grande majorité aux réunions de l'Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) quel que soit le cycle d'enseignement, ce qui voudrait dire que les parents sont assez conscients de l'importance de leur implication dans la scolarisation de leurs enfants.

Pour ceux des ménages qui ne participent pas aux réunions, 1 ménage sur 4 en cycle maternel avance comme raison le non-respect des horaires ainsi que la non reddition des comptes, un ménage sur deux indique plutôt comme raison la durée des réunions. En cycle secondaire, trois ménages sur cinq déclarent ne pas participer aux réunions à cause de leur durée, deux ménages sur cinq évoquent le non-respect des horaires, tandis qu'un ménage sur deux évoquent la non-reddition des comptes et le fait que ces réunions ne sont pas un cadre d'échanges véritables entre parents et enseignants.

Compte tenu de la volonté des parents de s'impliquer dans la scolarisation de leurs enfants, il appartient aux responsables d'établissements scolaires ainsi qu'à ceux des APEE de veiller à ce que les réunions soient plus attractives.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)				Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Total	Elevé	Raisonnable	Faible	
Maternel	7500,0	12000,0	4000,0	23 500	66,7	33,3	/	0
Primaire	6562,5	11625,0	3125,0	21 312,5	62,5	37,5	/	1,5
Secondaire	17111,1	20111,1	1444,4	38 666,7	88,9	11,1	/	1,5
Formation professionnelle	/	/	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Le montant global des frais de scolarité pour le cycle maternel s'élève en moyenne à 23 500 FCFA, 21 312 FCFA pour le cycle primaire et 38 666 FCFA pour le secondaire.

Pour un peu plus de sept ménages sur dix, ces frais sont jugés élevés quel que soit le cycle. Par ailleurs, en plus des frais exigibles, certains ménages auraient payé d'autres frais, leur proportion peut être jugée faible mais il n'en demeure pas moins que de telles pratiques sont proscrites. Les responsables des services de l'éducation et les autorités communales, devraient engager des actions pour éviter de telles comportements.

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagées ont été réfectionnées	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		APEE	*Maire*	*Organisation du village*	*MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP*	*Elites*	*Autres*
Maternel		4,6	0	0	0	0	0
Primaire		12,3	0	0	1,5	0	0
Secondaire		13,8	0	1,5	0	1,5	0
Formation professionnelle		/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

L'APEE est le principal acteur évoqué par les ménages en ce qui concerne la réparation des ouvrages dans les établissements scolaires, ceci quel que soit le cycle d'enseignement. Ce qui démontre une fois de plus l'implication ainsi que l'importance des parents dans le fonctionnement des établissements. Dans le cycle secondaire, des ménages ont désigné une organisation du village ou des élites comme acteurs intervenant dans la réfection des ouvrages endommagés. Certains ménages du cycle primaire indiquent que le MINEDUB intervient également dans la réfection des ouvrages.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

La présente sous-section est dédiée à l'évaluation de la satisfaction ou non des ménages vis-à-vis du service rendu en matière d'éducation dans la commune de Ntui.

Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements dispensés	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	0											
Primaire	1,5	100,0	100,0	100,0	100,0	0	0	0	0	0	0	0
Secondaire	4,6	100,0	100,0	100,0	0	0	0	0	33,3	33,3	33,3	0
Formation professionnelle	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Aucun ménage ayant un enfant scolarisé en cycle maternel n'est insatisfait du service fourni. Au niveau du primaire, 1,5% des ménages sont non satisfaits et 4,6% le sont en cycle secondaire

Pour ceux des ménages concernés par le cycle primaire, 100% d'entre eux ont pour raisons d'insatisfaction l'éloignement de l'établissement, l'insuffisance de salles de classe, l'insuffisance d'équipements et l'insuffisance des écoles.

Pour le secondaire, l'ensemble des ménages évoquent l'éloignement de l'établissement, l'insuffisance de salles de classe et l'insuffisance d'équipements. Trois ménages sur dix ont pour motifs d'insatisfaction l'absence de distribution de manuels scolaires, les mauvais résultats et les coûts élevés de la scolarité.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

A la suite des raisons évoqués pour justifier leur insatisfaction par rapport au servie rendu en matière d'éducation, il convient d'aborder à présent des actions que ces ménages pourraient envisager tant au niveau communal que communautaire pour améliorer la situation.

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Autres
Maternel	1,5	4,6	4,6	3,1	1,5	0	0
Primaire	6,2	7,7	7,7	0	4,6	0	0
Secondaire	7,7	6,2	7,7	7,7	6,2	1,5	0
Formation professionnelle	/	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Les ménages ayant des enfants scolarisés à la maternelle déclarent pouvoir s'engager en priorité pour la sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne et professionnelle ainsi que pour un suivi rapproché des relations parents/enseignants. Les ménages sont enclins à s'engager pour les mêmes actions dans le cycle primaire, mais aussi pour l'octroi des primes d'excellence aux écoles.

Les ménages ayant des enfants au secondaire sont les plus susceptibles de s'engager. Une proportion moyenne de 6,2% de ménages seraient prêts à s'engager pour les différentes actions mentionnées.

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indélicats	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des comptes rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	3,1	3,1	4,6	3,1	0	0	0	0	0	0
Primaire	9,2	4,6	7,7	7,7	1,5	0	0	0	0	0
Secondaire	9,2	1,5	7,7	9,2	1,5	3,1	1,5	1,5	3,1	0
Formation professionnelle	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Au niveau communautaire, l'action en faveur de laquelle la plus grande proportion de ménages est prête à s'engager est la participation aux activités de l'école, les actions qui arrivent en deuxième position sont la dénonciation des enseignants indélicats et le renforcement des relations parents-enseignants.

En acceptant de s'engager pour ces actions, les ménages ont ciblé comme axe majeur le renforcement de la relation entre les parents et les enseignants à travers une plus forte implication dans le fonctionnement des établissements scolaires.

A la suite du secteur éducation, la section suivante est relative à la satisfaction des besoins des populations en ce qui concerne les services fournis par l'institution communale.

III.5 Fourniture des services communaux

Il sera question ici d'analyser la typologie des services rendus par la commune et mesurer la satisfaction des ménages en rapport avec lesdits services.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon	Temps mis pour obtenir le service communal					
			Au plus un jour	Entre un jour et une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	En cours
Acte de naissance	4,6	4,6	0	0	0	100,0	0	0
Acte de mariage	0	0	/	/	/	/	/	/
Acte de décès	0	0	/	/	/	/	/	/
Légalisation des documents officiels	7,7	7,7	40,0	40,0	/	/	/	20,0
Délivrance des documents d'urbanisme	1,5	1,5	0	100,0	0	0	0	0
Aménagement des voiries	3,1	3,1	50,0	0	0	0	0	50,0
Gestion des déchets / Assainissement	4,6	3,1	0	33,3	33,3	0	0	33,3
Hygiène et salubrité	4,6	4,6	0	33,3	0	33,3	0	33,3
Aménagement des espaces verts et de loisir	0	0	/	/	/	/	/	/
Transport public	0	0	/	/	/	/	/	/
Eclairage public	3,1	3,1	0	0	50,0	50,0	0	0
Aménagement des aires de jeux	1,5	1,5	0	0	0	0	0	100,0
Certificat de domicile	0	0	/	/	/	/	/	/
Validation des plans de localisation	1,5	1,5	0	100,0	0	0	0	0
Authentification des documents	3,1	3,1	100,0	0	0	0	0	0
Informations	3,1	3,1	50 ;0	0	0	0	0	50,0
Autres	1,5	1,5	100,0	0	0	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Au cours des douze derniers mois, le service le plus demandé par les ménages auprès de la mairie est la légalisation des documents officiels, 7,7% des ménages l'ont sollicité ; l'établissement des actes de naissance, la gestion des déchets ainsi que l'hygiène et la salubrité ont été demandés par 4,6% des ménages. L'éclairage public, l'authentification des documents, l'aménagement des voiries ou des aires de jeux sont entre autres des services également demandés par les ménages au cours des douze derniers mois.

Concernant l'accueil des usagers, le constat est assez frappant, les usagers qui sollicitent un service communal ne sont pas bien accueillis. Une proportion de 2,3% des ménages ayant sollicité un service estiment que l'accueil est bon.

Pour le délai d'obtention des différents services sollicités, en se focalisant sur les services les plus demandés, on peut dire que les délais sont raisonnables.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Cette sous-section permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles des ménages trouvent que le délai d'attente après avoir sollicité un service à la mairie est long.

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

Service communal	**Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service**	**Cause du délai long ou très long pour rendre service**					
		Personnel indisponible /absent	*Absence de matériel de travail*	*Incompétence du personnel*	*Mauvaise organisation des services*	*Refus de Corrompre*	*Autres*
Acte de naissance	66,7	50,0	0	0	50,0	0	0
Acte de mariage	0	/	/	/	/	/	/
Acte de décès	0	/	/	/	/	/	/
Légalisation des documents officiels	20,0	100,0	0	0	0	0	0
Délivrance des documents d'urbanisme	0	/	/	/	/	/	/
Aménagement des voiries	100,0	0	0	50,0	50,0	0	0
Gestion des déchets / Assainissement	100,0	33,3	66,7	0	0	0	0
Hygiène et salubrité	66,7	50,0	0	50,0	0	0	0
Aménagement des espaces verts et de loisir	0	/	/	/	/	/	/
Transport public	0	/	/	/	/	/	/
Eclairage public	50,0	0	0	0	100,0	0	0
Aménagement des aires de jeux	100,0						100,0
Certificat de domicile	0	/	/	/	/	/	/
Validation des plans de localisation	0	/	/	/	/	/	/

Authentification des documents	0	/	/	/	/	/	/
Informations	0	/	/	/	/	/	/
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	0	/	/	/	/	/	/
Autres	0	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Deux ménages sur cinq ayant sollicité un service à la mairie estiment que le délai d'obtention de ce service est long. Pour 35,7% de ces ménages, ce délai est dû à la mauvaise organisation des services. 33,3% des ménages déclarent que ce long délai est causé par l'indisponibilité ou l'absence du personnel et 16,7% des ménages pensent quant à eux que la cause est l'incompétence du personnel.

Si des usagers ne peuvent pas être servis à temps à cause de l'incompétence des agents communaux ou encore à cause d'une mauvaise organisation des services, cela traduit de vrais problèmes au sein de l'institution communale. Un vrai diagnostic doit être fait afin de déceler les différents goulots d'étranglement et appliquer les correctifs nécessaires.

Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal	**Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service**
Acte de naissance	0
Acte de mariage	0
Acte de décès	0
Légalisation des documents officiels	0
Délivrance des documents d'urbanisme	0
Aménagement des voiries	0
Gestion des déchets / Assainissement	0
Hygiène et salubrité	0
Aménagement des espaces verts et de loisir	0
Transport public	0
Eclairage public	0
Aménagement des aires de jeux	0
Certificat de domicile	0
Validation des plans de localisation	100,0

Service communal	**Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service**
Authentification des documents	0
Informations	0
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	0
Autres	0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Bien que les services communaux tout comme l'ensemble des services publics soient gratuits, le tableau ci-dessus nous renseigne sur le fait que certains ménages doivent payer un pourboire afin d'obtenir un service auprès de la mairie. Ainsi tous les ménages ayant sollicité la validation d'un plan de localisation ont dû payer un pourboire.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Il s'agira ici de voir dans quelle mesure les autorités communales promeuvent l'engagement citoyen. Ceci à travers la vulgarisation de leurs actions et l'encadrement des communautés.

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence	**Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage**				
	Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	*Communication sur le budget annuel*	*Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière*	*Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement*	*Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement*
Urbain	7,7	7,7	7,7	16,9	18,5
Rural	/	/	/	/	/
Ensemble	7,7	7,7	7,7	16,9	18,5

Source: Enquête CCAP2, Ntui 2022

Les actions de communication de la commune bien qu'existantes ne sont mentionnées que par une proportion minimale de ménages. En effet, seulement 7,7% des ménages déclarent avoir été la cible d'une communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière, sur le budget annuel et les dépenses et recettes de l'année dernière. Un peu plus d'un ménage sur dix déclarent que leur quartier a été accompagné par la commune dans leurs actions de développement et impliqué dans la programmation et la budgétisation des actions de développement.

En somme, la commune gagnerait à impliquer davantage les ménages dans ses actions en faveur du développement. Un accent majeur doit être mis sur la communication qui est un outil important de la gouvernance.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Le tableau qui suit a pour objectif de capter la non satisfaction des ménages en rapport avec les services rendus par la municipalité, ainsi que les raisons de cette non satisfaction.

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Urbain	44,6	65,5	34,5	69,0	13,8	48,3	34,5	24,1	27,6	10,3	3,4
Rural	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	**44,6**	65,5	34,5	69,0	13,8	48,3	34,5	24,1	27,6	10,3	3,4

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Environ 4 ménages sur 10 déclarent être insatisfaits des services communaux. Parmi ces ménages, environ 7 sur 10 sont insatisfaits à cause de l'absentéisme du personnel, 65% des ménages déclarent eux être insatisfaits à cause de la lourdeur dans le traitement des demandes. Deux ménages sur cinq sont insatisfaits à cause du mauvais accueil ; le manque de professionnalisme et la non information sur la gestion communale, sont évoqués par 34,5% des ménages.

En somme l'absentéisme des agents communaux, la lourdeur dans le traitement des demandes, la faible communication des autorités communales et le mauvais accueil sont les principales raisons pour lesquelles les ménages sont insatisfaits du service offert par la commune.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Au regard des nombreux problèmes soulevés par les ménages et qui constituent une entrave au fonctionnement de la commune et par conséquent donnent lieu à l'insatisfaction des ménages, quelles sont les actions que ceux-ci sont prêts à engager pour inverser la situation ?

Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	83,1	58,5	41,5	40,0	29,2	27,7	29,2	18,5	21,5	,0
Rural	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Ensemble	83,1	58,5	41,5	40,0	29,2	27,7	29,2	18,5	21,5	,0

Source : Enquête CCAP2, Ntui 2022

Quatre ménages sur cinq sont prêts à s'engager pour contribuer à diffuser les informations communales au sein de la communauté, c'est l'action en faveur de laquelle les ménages se sont le plus prononcés, elle a pour but de résoudre le déficit de communication de la commune. Dans la même lancée, une proportion de plus de 58,5% de ménages souhaitent s'engager à participer à l'alimentation et l'exploitation des boîtes à suggestion.

Dans le même ordre d'idée, des actions toujours en lien avec la communication sont évoquées par les ménages, on a ainsi :la consultation du babillard, l'animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires, le suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires, l'adhésion à des groupes d'écoute et la sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires.

Deux ménages sur cinq déclarent pouvoir s'engager pour la mise en œuvre des solutions endogènes. En somme, les ménages ont très bien cerné à leur niveau les pesanteurs qui entravent l'efficacité des services communaux. Ils ont également pu identifier des actions en faveur desquelles ils souhaitent s'engager afin d'inverser la tendance. Il appartient aux autorités communales de prendre en compte les différentes observations afin de corriger les manquements.

Il était question dans ce chapitre de capter le niveau de satisfaction des ménages de la commune de Ntui en ce qui concerne le service public relatif à l'approvisionnement en eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux. S'il existe de réels motifs de satisfaction, force est de constater que de nombreux efforts restent à fournir pour atteindre un niveau de satisfaction plus élevé. Par ailleurs, les ménages eux-mêmes se sont engagés à impulser un engagement citoyen en choisissant des actions qu'ils sont prêts à mettre en œuvre afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Sur la base des différentes actions choisies par les ménages, il convient d'élaborer un plan d'actions qui devra conduire à la mise en place effective d'un véritable contrôle citoyen de l'action publique.

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Le plan d'actions est un ensemble de mesures, de tâches ou d'activités à entreprendre pour réaliser un projet. Il définit la stratégie à appliquer pour arriver à un résultat voulu, ici le résultat dont il s'agit est la mise en place d'un CCAP.

Ce chapitre est consacré au plan d'actions relatif à la mise en place d'un CCAP dans la commune de Ntui, mais avant d'y parvenir, il convient d'évoquer le dispositif de suivi évaluation.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi évaluation constitue une composante essentielle de la bonne gestion et de la redevabilité d'un projet. Il est essentiel pour juger de la progression réalisée en direction des objectifs et des résultats et pour fournir des informations fiables et précises aux différentes parties prenantes. Le dispositif de suivi évaluation est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus.

IV.1.1 Composition et attribution du comité de suivi

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une bonne connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans au moins un des secteurs concernés par le Scorecard ;

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a entre autres comme attributions de :

- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;

- S’assurer de l’implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives …) ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs :
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l’ensemble des activités du plan d’action sur la base des rapports d’avancement ;
- Proposer à l’exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l’exécution des activités du plan d’action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l’exécutif communal sur l’état d’avancement des activités rencontrées dans l’exécution de leurs missions ; toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s’assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d’action.

Le Comité siège une fois par trimestre et rédige un rapport d’activités trimestriel qui est soumis à l’attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, la commune prendra des mesures pour assurer certaines charges liées au fonctionnement du Comité.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi est constitué ainsi qu’il suit :

- Un président (élu local),
- Un vice-président (secrétaire général de la commune)
- Un rapporteur (le Cadre chargé des communautés ou le cadre communal de développement),
- Un responsable chargé de l’eau (le délégué départemental du MINEE ou son représentant),
- Un responsable chargé de l’enseignement secondaire (le délégué départemental des enseignements secondaires ou son représentant),
- Un responsable chargé de l’éducation de base (l’inspecteur de l’éducation de base ou son représentant),
- Un responsable chargé de la santé (le chef de district de santé ou son représentant),
- Un représentant de la société civile.

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE										
Accroitre la satisfaction des ménages en matière d'accès à l'eau potable	Faciliter l'accès à l'eau potable	Réhabilitation des points d'eau en panne	Le responsable chargé de l'eau	2022	2024	Nombre de points d'eau réhabilités			Rapport du comité de suivi / Base de données PRO-ADP	
		Formation des ménages en techniques de potabilisation de l'eau	Le responsable chargé de l'eau	2022	2024	Nombre de ménages formés	0	100	Rapport du comité de suivi	
	Renforcer l'implication des populations dans la gestion des points d'eau	Création des COGES pour les points d'eau n'en disposant pas	Le responsable chargé de l'eau	2022	2024	Nombre de COGES créés	0	10	Rapport du comité de suivi / PV de création	
		Redynamisation et renforcement des capacités des COGES existants	Le responsable chargé de l'eau	2022	2024	Nombre de COGES fonctionnels	10	30	Rapport du comité de suivi	
SANTÉ										
Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité dans la commune de Ntui	Renforcer l'offre de service en soins de santé dans la commune	Plaidoyer auprès des différents partenaires pour la construction de nouvelles FOSA	Le responsable chargé de la santé	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Rapport du comité de suivi	
		Plaidoyer auprès des différents partenaires pour l'extension et la réhabilitation des FOSA	Le responsable chargé de la santé	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Rapport du comité de suivi	
		Plaidoyer auprès des partenaires pour l'amélioration du	Le responsable	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Rapport du	

		plateau technique des FOSA	chargé de la santé						comité de suivi	
	Améliorer la prise en charge dans les différentes FOSA	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Le responsable chargé de la santé	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Rapport du comité de suivi	
		Organisation de sessions de formation du personnel des FOSA en matière d'accueil	Le responsable chargé de la santé	2022	2023	Nombre de sessions de formations organisées	0	5	Rapport du comité de suivi	
		Renforcement des capacités des COSA et COGES	Le responsable chargé de la santé	2022	2023	Nombre de sessions de formations organisées	0	5	Rapport du comité de suivi	
EDUCATION										
Améliorer l'offre de service en matière d'éducation dans la commune	Améliorer les conditions de travail des apprenants et des enseignants	Plaidoyer pour la fourniture des tables bancs et bureaux dans les écoles de la commune	Responsables enseignement secondaire et éducation de base	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Décharges / Rapport comité de suivi	
		Plaidoyer pour la construction de nouvelles salles de classe dans les écoles existantes	Responsables enseignement secondaire et éducation de base	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Décharges / Rapport comité de suivi	
		Plaidoyer pour la réhabilitation des salles de classe	Responsables enseignement secondaire et éducation de base	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Décharges / Rapport comité de suivi	
		Plaidoyer pour le renforcement des équipements dans les établissements	Responsables enseignement secondaire et	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Décharges / Rapport	

		scolaires (points d'eau, latrines)	éducation de base						comité de suivi	
	Encourager les élèves et les enseignants	Remise de primes d'excellence aux enseignants et élèves méritants	Responsables enseignement secondaire et éducation de base	2023	2025	Nombre d'élèves et enseignants primés	0	200	Rapport comité de suivi	
	Améliorer les relations entre les parents et les enseignants	Sensibilisation des responsables d'APEE sur l'importance des parents au sein de l'association	Responsables enseignement secondaire et éducation de base	2022	2023	Nombre de réunions organisées	0	10	PV des réunions / Rapport du comité de suivi	
		Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne / professionnelle	Responsables enseignement secondaire et éducation de base	2022	2023	Nombre de réunions organisées	0	10	PV des réunions /Rapport du comité de suivi	
FOURNITURE DES SERVICES COMMUNAUX										
Améliorer la fourniture des services communaux	Assurer un bon accueil aux usagers	Organisation d'une session de formation du personnel communal sur l'accueil des usagers	Secrétaire général de la commune	2023	2023	Rapport de la session de formation	0	1	Rapport comité de suivi	
	Communiquer les activités de la commune au sein des différentes communautés	Elaboration et adoption d'un planning de descentes sur le terrain dans le but de vulgariser les activités de la commune	Secrétaire général de la commune	2022	2024	Planning des descentes / nombre de descentes sur le terrain	0	15	Rapport comité de suivi	
		Diffusion des communiqués spécifiques à travers une radio communautaire	Secrétaire général de la commune	2022	2024	Nombre de communiqués diffusés	0	20	Rapport comité de suivi	

	Prendre des mesures pour lutter contre la corruption au sein de l'institution communale	Organisation de réunions de sensibilisation contre la pratique de la corruption et le monnayage des services	Secrétaire général de la commune	2022	2023	Nombre de réunions organisées	0	10	Rapport comité de suivi/PV des réunions	

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

A la suite des phases I et II du PNDP qui avaient pour principal objectif l'amélioration des conditions de vie des populations locales à travers la facilitation de la fourniture de services sociaux de base, il est logique et nécessaire qu'une évaluation de ces différents services soit faite au cours de la phase III et ultime du PNDP.

En effet, l'un des volets du PNDP III consiste à mesurer la satisfaction des ménages quant à l'offre de services publics mise à leur disposition. Cette volonté continue de mettre le citoyen au centre de toute préoccupation liée au développement, est synonyme de l'application du principe de redevabilité. Dans le cadre du Scorecard, il s'est agi de mesurer la satisfaction des ménages quant aux services offerts dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux, avec en toile de fond la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique.

Le présent rapport s'inscrit dans la continuité d'un processus constitué de plusieurs étapes. Il a ainsi été question de procéder à une enquête auprès des ménages préalablement échantillonnés à travers la commune de Ntui, ainsi qu'auprès des sectoriels concernés. Cette enquête a consisté en l'administration d'un questionnaire élaboré à cet effet, le questionnaire étant spécifique à chaque type d'acteurs. Les données collectées durant l'enquête ont ensuite été traitées par l'INS, puis analyser par l'équipe de l'OSC.

Des données collectées puis traitées et analysées il ressort que, les ménages de la commune de Ntui font face à de nombreuses difficultés dans la fourniture des services publics dans les différents secteurs identifiés. Ces insuffisances relèvent tant de la quantité que de la qualité dans le service rendu.

Il appartient dès lors aux autorités communales aidées de leurs partenaires techniques et financiers de trouver des solutions en vue de pallier ces insuffisances et assurer la satisfaction des ménages dans les secteurs dédiés. La Commune devra rendre effective la mise en œuvre et le suivi des recommandations formulées dans le présent rapport d'enquête, ceci à travers l'opérationnalisation du plan d'actions pour la mise en place d'un CCAP ainsi que du dispositif de suivi-évaluation qui l'accompagne.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête Scorecard

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION

S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Commune _____	|__|__|__|
S1Q04	Lot de communes _____	|__|__|
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	|__|__|
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	|__|
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	|__|__|__|
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	|__|__|
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z _____	
S1Q10	Nom du chef de ménage_____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	|__|
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	|__|
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	|__|
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	|__|__|
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	
S1Q21	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent 2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 3=Refus 96=Autres (à préciser) (Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	|__|
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

CODES S1Q13

1 = Chef de Ménage
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage
3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)
4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)
5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
7= Domestique

Section II. EAU POTABLE

			1=oui 2=non 8=NSP
	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?	A. Puits avec pompe à motricité humaine B. Puits avec pompe électrique C. Puits à ciel ouvert D. Forage avec pompe à motricité humaine E. Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G. Source H. Marre I. Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable(CAMWATER) K. Rivière X. Autres-à préciser)_____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 ⟶ S2Q17		|__|
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe à motricité humaine 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits avec pompe électrique 5=Source 6.Rivière 3=Forage avec pompe électrique 7=Adduction en eau potable 8.Borne-fontaine		|__|
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui ⟶ S2Q07		|__|
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		|__|
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non Si non ⟶ S2Q08		|__|
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ……, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 ⟶ S2Q08		|__|
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE X=Autres partenaires : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	|__| |__| |__| |__| |__|
Si S2Q08 = A	***S2Q08a***	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	|__|
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	|__| |__|__|
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	|__|__|__|__|__|__|
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	|__|
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		|__| |__|__|__|
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		|__|__|__|
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		|__|__|__|

Section II. EAU POTABLE			
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		|__|
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois …3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		|__|__|__|
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ? 1=Oui 2=Non Si non ⟶ S2Q18		|__|
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 ⟶ S2Q18		|__|
S2Q17c	Si vous avez-eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		|__|_|__|__|
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 ⟶ S2Q20.		|__|
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires	
		A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire A2 Donation du site de construction d'un point d'eau A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	|__| |__| |__|
		B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants	
		B1 Redynamisation/mise en place du COGES B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES B4 Suivi de la production des comptes-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	|__| |__| |__| |__| |__|
		C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	
		C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	|__| |__|
		X. Autres à préciser _____	|__|

Section III. SANTE			
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP	
		A. Centre de santé intégrée	|__|
		B. Centre Médical d'Arrondissement	|__|
		C. Hôpital de district	|__|

Section III. SANTE			
		D. Hôpital régional E. Hôpital de référence F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)	|__| |__| |__| |__|
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		|__|
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance B. Coût C. Accueil D. Qualité des soins E. Disponibilité du personnel F. Disponibilité de médicaments X. Autres à préciser :	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		|__|
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		|__|
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		|__|\\|__|__|
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		|__|\\|__|__|__|
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas A. ciseaux B. Seringues C. Alcool D. Coton E. Bétadine F. Thermomètre G. tensiomètre H. Balance I. Gants X. Autres à préciser :	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP A. Maternité B. Pédiatrie C. Laboratoire D. Petite Chirurgie E. Hospitalisation X. Autres à Préciser :_____	 |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		|__|__|__|__|__|
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible		|__|
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturage, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		|__|
S3Q10	Existe-t –il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP **Si non ⟶ S3Q12**		|__|

Section III. SANTE			
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient–ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15		|__|
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Absentéisme du personnel D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire E. Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité des équipements H. Insuffisance des équipements I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	A. Formations sanitaires supplémentaires A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires C. Amélioration de la gestion des FOSA C1. La redynamisation du COSA/COGE C2. L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements C3. L'accueil et la prise en charge des patients C4. La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière C5. Plaidoyer pour l'affectation du personnel C6. Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical D. Réduction du coût d'accès aux soins de santé D1. Subvention de la COSA D2. Le Développement de partenariats publics-privés D3. La négociation des jumelages et intercommunalités X. Autres à préciser	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

Section IV. EDUCATION					
S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.				|__|__|
Nom de l'enfant dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____	_____	_____	_____
S4Q02	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1er cycle 4 = Secondaire 2ème cycle 5 = Professionnelle	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ?	|__|	|__|	|__|	|__|

Section IV. EDUCATION						
	1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant					
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	|__|	|__|	|__|	|__|
		Coût	|__|	|__|	|__|	|__|
		Qualité de l'éducation	|__|	|__|	|__|	|__|
Cycle d'enseignement			***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***	***Formation professionnelle***
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle public d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non		|__|	|__|	|__|	|__|
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné						
Cycle d'enseignement			***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***	***Formation professionnelle***
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire que fréquente votre enfant (nom du cycle) ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km		|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures		|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non		|__|	|__|	|__|	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP					|__|
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre		|__|	|__|	|__|	|__|

Section IV. EDUCATION					
	ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non				
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle) ?	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	|__|	|__|	|__|	
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	|__|	|__|	|__|	
	B. Durée	|__|	|__|	|__|	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	|__|	|__|	|__|	
	D. Non reddition des comptes	|__|	|__|	|__|	
	X. Autres (à préciser)	|__|	|__|	|__|	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription --------- (en FCFA)	Inscription ---------(en FCFA)	Inscription ---------(en FCFA)	Inscription ---------(en FCFA)
		APEE ---------- (en FCFA)	APEE ---------- (en FCFA)	APEE ---------- (en FCFA)	APEE ---------- (en FCFA)
		Autres frais ---------- (en FCFA)	Autres frais ---------- (en FCFA)	Autres frais ---------- (en FCFA)	Autres frais ---------- (en FCFA)
		Total des frais exigibles ----------	Total des frais exigibles ----------	Total des frais exigibles ----------	Total des frais exigibles ----------
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle)	|__|	|__|	|__|	|__|

Section IV. EDUCATION					
	pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non				
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__|
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 ⟶ ***S4Q24a***	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel E1. Assiduité, E2. Ponctualité E3. Qualité des enseignements F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				

Section IV. EDUCATION					
	A. Prime d'excellence aux écoles	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Formation des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Prime aux bons enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Dénonciation des enseignants indélicats	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Acquittement des cotisations	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	G. Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	H. Diffusion des bonnes pratiques	|__|	|__|	|__|	|__|
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser)	|__|	|__|	|__|	|__|

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Section IV. EDUCATION

Services communaux ↓	***S5Q01*** Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis ……. ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	***S5Q02*** Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	***S5Q03*** Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année *Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a Sinon, passer directement à S5Q04*	***S5Q03a*** Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) – 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	***S5Q04*** Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnable 2=Long 3=Très long *Si S5Q04=1 → S5Q06*	***S5Q05*** Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	***S5Q06*** Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Acte de naissance	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de décès	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de mariage	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Légalisation des documents officiels	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Délivrance des documents d'Urbanisme	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des voiries	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Gestion des déchets /assainissement	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Hygiène et salubrité	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des espaces verts et de loisir	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Transport public	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Eclairage public	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des aires de jeux	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Certificat de domicile	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Validation des plans de localisation	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Authentification des documents	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Informations	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|

S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? =Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|

Section IV. EDUCATION			
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14		|__|
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel C2. Corruption C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires H1 Animation des tranches d'antenne H2 Suivi des tranches horaires dédiées H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées H4 Adhésion à des groupes d'écoute I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune X. Autres (à préciser) : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

Observations sur l'enquête

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	|__|__|__|
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Votre commune connait-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	|__|
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres_____	|__|
S1Q09	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X	|__|
S1Q14	_____Y_____Z_____	
	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à précise 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	**S2Q01 :** Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	**S2Q02 :** Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	**S2Q03 :** Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	**S2Q04 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	**S2Q05 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Puits avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
C. Forages avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
D. Forage avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
E. Borne-fontaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
F. Source	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
G. Réseau d'adduction d'eau communal	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	|__|				

S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?		|__|__|__|
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3		|__|
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	|__|
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non	|__|
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	|__|
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	|__|
		X. Autres (à préciser) _____	|__|

Section 3 : Services communaux			
Nature du service	**S3Q01 :** Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	**S3Q02 :** Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	**S3Q03 :** Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	|__|	|__|	|__|__|
B. Délivrance des documents d'urbanisme	|__|	|__|	|__|__|
C. Aménagement des voiries	|__|	|__|	|__|__|
D. Gestion des déchets / Assainissement	|__|	|__|	|__|__|
E. Légalisation des documents	|__|	|__|	|__|__|
F. Authentification des documents	|__|	|__|	|__|__|
G. Hygiène et salubrité	|__|		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	|__|		
I. Aménagement des aires de jeux	|__|		
J. Eclairage public	|__|		
K. Transport public	|__|		
L. Aides aux indigents	|__|		
X. Autres (à préciser) _____	|__|		

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE

Section 1 : Identification

S1Q01 Région _____ |__|__|
S1Q02 Département _____ |__|__|
S1Q03 Lot de Communes |__|__|
S1Q04 Commune _____ |__|__|__|
S1Q05 Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____ |__|
S1Q06 Téléphone du répondant _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q07 Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q08 Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q09 Nom du superviseur communal _____
S1Q10 Coordonnées GPS de la DD/MINEE X _____Y_____Z_____ |__|
S1Q11 Résultat de la collecte _____ |__|
1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à précise
2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent
S1Q12 Appréciation de la qualité de l'enquête : |__|
1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	**S2Q01 :** La commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	**S2Q02 :** Combien de points d'eau potable de ce type compte la commune ?	**S2Q03 :** Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans la commune ?	**S2Q04 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	**S2Q05 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Puits avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Forages avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
D. Forage avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
E. Borne-fontaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
F. Source	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
G. Réseau d'adduction d'eau communal	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	|__|				

S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non	|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable			
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?		|__|__|__|
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire		|__|
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	|__|
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non	|__|
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	|__|
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	|__|
		X. Autres (à préciser) _____	|__|

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1 : Identification

S1Q01 Région _____ |__|__|
S1Q02 Département _____ |__|__|
S1Q03 Lot de Communes _____ |__|__|
S1Q04 Commune _____ |__|__|__|
S1Q05 Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____ |__|
S1Q06 Téléphone du répondant _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q07 Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q08 Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____ |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q09 Nom du superviseur communal _____
S1Q10 Coordonnées GPS de l'Inspection X _____ Y_____Z_____ |__|
S1Q11 Résultat de la collecte _____
1=Enquête complète 3=Refus
2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent
6=Autres (à préciser)
S1Q12 Appréciation de la qualité de l'enquête : |__|
1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires

Cycle	**S2Q01 :** Combien d'écoles la carte scolaire prévoit-elle dans la commune dans le cycle ?	**S2Q02 :** Connaissez-vous le nombre d'écoles dans le cycle ? 1=Oui 2=Non Si S2Q02=2 allez au cycle suivant	**S2Q03 :** Combien d'écoles compte effectivement la commune dans le cycle ?	**S2Q04 :** Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de base de la commune dans le cycle ? 1=Oui 2=Non	**S2Q05 :** Combien d'écoles disposent d'une Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelles dans le cycle ?	**S2Q06 :** Combien d'écoles parents compte la commune dans le cycle ?
Maternel	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
Primaire	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Cycle	**Ordre d'enseignement**	**S2Q07 :** Dans votre commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans « le cycle » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez à l'ordre suivant	**S2Q08 :** Combien d'écoles compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	**S2Q09 :** Combien d'écoles sont non opérationnelles dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	**S2Q10 :** Combien d'écoles disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l' « ordre d'enseignement » du cycle ?
Maternel	A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	D. Ecole de parents	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires						
Primaire	A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	
	B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	
	C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	
	D. Ecole de parents	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	
S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?					|__|__|__|
S2Q12	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?					|__|__|__|__|
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non					|__|
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, combien ?					|__|__|__|__|

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	|__|
S1Q06	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y_____ Z_____	|__|
S1Q11	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à précise 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires

Ordre d'enseignement	**S2Q01 :** Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	**S2Q02 :** Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » ?	**S2Q03 :** Combien d'établissements du secondaire sont non opérationnelles dans l' « ordre d'enseignement » ?	**S2Q04 :** Combien d'établissements du secondaire disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l' « ordre d'enseignement » ?
A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?	|__|__|__|__|
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09	|__|
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?	|__|__|__|__|
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation dans l'enseignement secondaire de la commune ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?	|__|__|__|__|
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	|__|__|__|
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et deuxième cycle) ?	|__|__|__|
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non	|__||__|__|__|__|

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	|__|__|__|
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	|__|
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	|__|
S1Q09	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y_____ Z_____	|__|
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires											
Type de formations sanitaires	***S2Q01 :*** la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	***S2Q02*** *: Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?*	***S2Q03*** *: Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?*	***S2Q04*** *: Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?*	***S2Q05*** *: La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant*	***S2Q06 :*** En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	__	____	____	____	__	__	__	__	__	__
B. Centre Médical d'Arrondissement	__	____	____	____	__	__	__	__	__	__
C. Hôpital de district	__	____	____	____	__	__	__	__	__	__
D. Hôpital régional	__	____	____	____	__	__	__	__	__	__
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	__	____	____	____	__	__	__	__	__	__
X. Autres (à préciser) _____	__	____	____	____	__	__	__	__	__	__
S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					__				
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non					__				
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requis ?					___				

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
****
Paix – Travail – Patrie
****
REGION DU CENTRE
****
DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
****
COMMUNE DE NTUI

REPUBLIC OF CAMEROON
****
Peace – Work – Fatherland
****
CENTRE REGION
****
MBAM ET KIM DIVISION
****
NTUI COUNCIL

PROJET D'ARRETE MUNICIPAL N°_____/…/…./…/…

Constatant la composition du Comité Communal de Suivi du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard II dans la Commune de Ntui

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI,

- Vu la constitution ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Générales Décentralisées
- Vu l'Arrêté N°…/A/MINATD/DCTD du …… constatant l'élection de Monsieur_____ comme Maire de la Commune de Ntui et de ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 28 Juin 2020 ;
- Vu l'Arrêté N° 010/CAB/PM du 19 Janvier 2016 portant réorganisation du cadre institutionnel d'exécution du Programme National de Développement Participatif (PNDP);
- Vu l'accord de crédit N° 5718-CM du 03 Février 2016, signé entre le Cameroun et la Banque Mondiale en vue de la mise en œuvre du PNDP ;
- Vu la convention de cofinancement du Convention Plan Communal de Développement et activités connexes N° …/…./CENTRE/PNDP/COMMUNE DE NTUI signée le …… entre le PNDP et la Commune de Ntui;
- Considérant les résultats du rapport d'enquête du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard II.

ARRETE

Article 1er: Il est créé dans la Commune de Ntui, un **Comité Communal de Suivi du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard II** et ci-après désigné le **« Comité ».**

Article 2 : Ce Comité est chargé :

- D'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action au niveau communal sur la base des informations collectées auprès des différents acteurs d'après le Plan d'Action validé à cet effet ;
- D'accompagner la commune dans la synchronisation des interventions et des actions de tous

les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités identifiées dans le Plan d'Action ;
- De mettre en œuvre toutes directives relatives à l'amélioration du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard II dans la Commune d'Edzendouan;
- De faire tenir à la diligence de son Président, à la sanction du Maire, un rapport circonstancié précisant les mesures susceptibles d'améliorer l'exécution des activités du Plan d'Action.

Article 3 : Le Comité est composé ainsi qu'il suit :

Président : Le premier adjoint au maire de la Commune de Ntui;
Vice-président : le Secrétaire Général de la commune
Rapporteur : Le Cadre chargé des communautés de la Commune de Ntui;
Membres :
- Le Délégué Départemental des Enseignements Secondaires de la Mbam et Kim ou son Représentant ;
- L'Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base de Ntui ou son représentant,
- Le Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie de la Mbam et Kim ou son Représentant ;
- Le Chef de district de santé couvrant l'Arrondissement de Ntui ou son Représentant ;
- Le Cadre de Développement de la Commune de Ntui,
- Un représentant de la société civile.

Article 4 : Le Comité se réunit une fois par trimestre, soit quatre (04) séances annuelles.
Article 6 : **Dispositions diverses et finales.**
1- Les travaux du comité sont présidés par le Président ou le vice-président en cas d'empêchement du premier.
2- Le président, peut en tant que de besoin, inviter toute personne physique ou morale à prendre part aux travaux avec voix consultative, en raison de ses compétences ;
3- Les fonctions de membre du Comité sont gratuites, toutefois, ils peuvent bénéficier du remboursement de leurs frais de transport, dans la limite des ressources disponibles ;
4- Les frais de fonctionnement du Comité sont supportés par le budget de la Commune de Ntui.

Article 7 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout ou besoin sera.

Ntui, le_____

Le Maire

Ampliations :
- *PREFET*
- *SOUS-PREFET*
- *INTERESSE*
- *ARCHIVES/CHRONO*